

Fonction	DOC-DOCUMENTATION
Nature du poste	CH - CHAIRE
Nature de la spécificité	Fonctions nécessitant une formation particulière ou exercice de fonctions spécifiques dans l'établissement
Discipline	Documentation - L0080
N°UAI établissement	0750612H
Nom établissement	ENSAAMA
Adresse établissement	63 rue Olivier de Serres, 75015 Paris
N° téléphone établissement	01 73 77 17 31
Personne à contacter (titre, nom, prénom, fonction)	M. Laurent SCORDINO-MAZANEC, Directeur
Précisions concernant la spécificité du poste (type d'enseignement, public, contexte établissement)	Ce professeur devra proposer un cadre et un mode de fonctionnement du CDI adapté à un public d'étudiants et aux formations proposées au sein de l'établissement.
Contraintes particulières d'exercice (Volume horaire concerné par l'exercice de missions spécifiques, connaissances théoriques, pratiques, utilisation de matériels spécifiques, ...)	L'école étant ouverte tous les jours jusqu'à 20h, l'emploi du temps de l'agent devra permettre un fonctionnement optimal du CDI, le plus adapté possible au besoin des étudiants, dans la limite des obligations réglementaires de service.
Définition des missions (Enseignement, partenariat, conduite et suivi de projets, ...)	<p>Le professeur documentaliste devra être capable de valoriser l'utilisation des nouvelles technologies dans la recherche documentaire, l'appropriation des informations et la conception de banques de données inédites.</p> <p>Le professeur devra utiliser les matériauthèques de l'établissement comme des ressources complémentaires.</p> <p>Il devra créer un lieu propice à la recherche, à l'échange et à la créativité.</p> <p>Il aura à assurer une veille sur les outils de communication et de promotion des actions pédagogiques.</p>
Compétences souhaitées	<ul style="list-style-type: none"> - Le candidat doit être reconnu par les corps d'inspection comme particulièrement compétent dans son domaine d'exercice, - Il devra faire preuve de son intérêt pour le design et les métiers d'art, mais davantage encore de sa capacité à innover dans ses pratiques. - Il doit faire preuve d'une forte motivation, d'une grande disponibilité et devra lors de sa candidature avoir réfléchi à son projet pédagogique en lien avec l'école. - Doté d'une grande capacité d'adaptation, le professeur documentaliste doit être capable d'envisager une mutation et une adaptation des lieux de recherche, au fil de l'évolution des besoins des étudiants et des pratiques professionnelles et pédagogiques. - Le CDI devra être envisagé davantage comme un laboratoire, et ne devra pas se limiter à être une banque d'informations. - Ce personnel est très engagé dans la mise en œuvre du projet d'établissement.
Expérience professionnelle antérieure souhaitée	<ul style="list-style-type: none"> - Situations professionnelles inédites ou complexes
Informations complémentaires :	<ul style="list-style-type: none"> - Le professeur documentaliste doit disposer d'une bonne maîtrise de la langue anglaise, et être en capacité de proposer une source d'information à l'échelle internationale.